

EXEMPLIER SEANCE 11 :

1) Je vais à la fenêtre et je l'ouvre. Quelqu'un m'entend bouger et me crie : « Qu'est-ce que vous fabriquez pour faire autant de bruit ? » Je réponds « J'ouvre la fenêtre. Jusqu'ici j'ai toujours appelé une telle déclaration *connaissance* ; et cela précisément parce que, dans ce cas, ce que je dis est vrai : j'ouvre vraiment la fenêtre. Cela signifie que la fenêtre est ouverte par le mouvement du corps dont la bouche a prononcé ces mots. Mais je ne dis pas : « Voyons ce que ce corps est en train de produire. Ah oui ! L'ouverture de la fenêtre ! » Je ne dis même pas : « Voyons voir ce que mes mouvements sont en train de produire. Ah ! Oui, l'ouverture de la fenêtre. Pour comprendre ces remarques, si cela n'est pas encore clair, comparons ce cas avec le suivant : j'ouvre la fenêtre et cela projette un rayon de lumière contre le mur. Quelqu'un qui ne me voit pas mais qui voit le mur dit : « Que faites-vous pour projeter cette lumière sur le mur ? » et je dis « Ah oui ! C'est l'ouverture de la fenêtre qui a produit cela » [...]. (**Elizabeth Anscombe**, *L'intention*, 1957, §28)

2) Outre les cours ordinaires [en 1946-1947 à Cambridge], il y avait des rencontres informelles (le samedi après-midi si je me souviens bien) pendant lesquelles nous discutons, disons de « questions quodlibétales ». Il nous arriva d'aborder le « phénomène psy ». Wittgenstein dit à quelqu'un : « Formulez le vœu que cette boîte d'allumettes se déplace jusqu'à votre main ! » L'homme fixa avec une attention soutenue la boîte en question, mais, bien sûr, elle ne bougea pas. Wittgenstein lui dit ensuite : « Maintenant formulez le vœu que votre main se déplace jusqu'à cette boîte d'allumettes ! » L'homme en question fixa avec une attention sa main, comme s'il s'attendait à ce quelle subisse une poussée qui la conduirait jusqu'à la boîte, mais évidemment elle ne bougea pas ; puis, il la déplaça soudain jusqu'à la boîte. Quand les gens discutent de télékinésie, ils s'expriment comme si la volonté d'un homme avait sur les corps extérieurs l'effet qu'elle a normalement sur ses propres membres. J'ai la certitude que la morale non exprimée de cet épisode était de montrer que les discours de ce genre sur la « volonté » n'ont pas le moindre rapport avec notre discours ordinaire sur le mouvement volontaire. (Texte de **Peter Geach** datant de 1988)

3) Ce que nous pourrions appeler la Condition d'Anscombe à propos de l'action intentionnelle nous dit que la question pertinente « pourquoi » ne saurait s'appliquer si l'agent n'est pas conscient de ce qu'il est en train de faire (sous la description appropriée) de manière immédiate [...]. Une action est intentionnelle sous une certaine description lorsqu'on peut considérer que cette description [par exemple « ouvrir la fenêtre »] répond à un certain but que l'on poursuit. Si quelqu'un est en train de faire cette action intentionnellement, alors il le fait pour des raisons qui selon lui, justifient cette action, au sens où elle contribue à sa visée [par exemple aérer la pièce]. Ces raisons seraient spécifiées par la question « pourquoi ? », dont l'applicabilité est selon Anscombe la marque des actions intentionnelles. Pour l'agent, être en train [d'ouvrir la fenêtre] pour des raisons justificatives, c'est considérer que cette action contribue à sa visée ; s'il ne considère pas qu'elle contribue à sa visée, alors nous pourrions conclure qu'il ne fait pas cette chose pour le genre de raisons (c'est-à-dire des raisons justificatives) qui font qu'une action est intentionnelle. La description selon laquelle une action est intentionnelle donne la raison principale pour laquelle l'agent agit ainsi, et l'agent connaît cette description en connaissant cette raison principale. Il connaît cette description parce qu'elle est la description sous laquelle il conçoit l'action dans son raisonnement pratique. L'agent considère qu'en décidant de ce qui mérite d'être poursuivi, il répond à la question de ce qu'il est en train de faire, et que celle-ci n'est pas une question prédictive ni explicative à laquelle on répond par l'observation de soi. De là, nous arrivons à la Condition d'Anscombe : s'il pouvait seulement savoir par observation ce qu'il est en train de faire, ce serait parce que, décrite en ces termes (par exemple, [projeter un rayon sur le mur]), son action *ne serait pas* déterminée par sa raison principale, il ne l'entreprendrait pas comme la poursuite de quelque but [...] [A l'inverse quand son action est intentionnelle] il est en position de connaître une description véridique de son action en connaissant ses raisons. (**Richard Moran**, *Autorité et aliénation*, 2001, chap.4 « L'autorité de la conscience de soi »)